



MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DES LOYERS ET ENQUÊTE SUR LES LOYERS

La connaissance des loyers est primordiale aux acteurs publics pour élaborer des politiques d'Habitat cohérentes et fixer des aides au logement efficaces. Elle l'est tout autant aux particuliers puisqu'elle permet une certaine transparence qui constitue une aide à la décision pour le consommateur.

C'est pourquoi à la demande de l'Etat, l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a créé un observatoire des loyers. Régulièrement, celui-ci aura pour fonction d'apporter des informations sur les loyers pratiqués sur le territoire du Pays de Saint-Omer et sur la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

Pour cela, l'Agence recueille des informations auprès d'agences immobilières du territoire et effectue une enquête téléphonique auprès des particuliers.

Enfin pour les personnes propriétaire ou locataire d'un logement du parc locatif privé qui souhaiteraient participer à l'enquête et nous aider à mieux connaître le territoire, nous avons créé un questionnaire en ligne auquel vous pouvez répondre en vous rendant sur le site de l'Agence d'Urbanisme : www.aud-stomer.fr, rubrique « Actualités ».

En vous remerciant d'avance pour votre participation !

L'Agence D'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer